Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_58-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2026/58

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt six, le sept juillet à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, TREMEL Mathieu, GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, AUGRE Morgane, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, GUYON Gael, GOMAS Kevin, LE SAOUT Aurélie, M BRIGANT Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme LE PESSOT Laurence pouvoir à Mme LE PESSOT Mireille
Mme PINEL Clarisse pouvoir à Mme AUGRE Morgane
Mme RAMAIN Blandine pouvoir à Mme GUYON Gael
Mme CRENN Nathalie pouvoir à LE SAOUT Aurélie

Secrétaire de séance : GOMAS Kevin

2026–58 - Désignation du représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) de Guingamp Paimpol Agglomération

Rapporteur Romain GREZE

Par délibération du 14 avril 2026, Guingamp Paimpol Agglomération a décidé de créer la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) entre GPA et ses communes membres.

La CLECT a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

L'objectif poursuivi par la CLECT est de s'assurer que les transferts de charges s'opèrent dans un climat de confiance entre les différentes parties prenantes en les associant à l'évaluation.

Chaque commune dispose d'un représentant qui doit être désigné par le conseil municipal.

Il est proposé de désigner Mathieu TREMEL pour représenter Plouisy auprès de la CLECT.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260707-DELIB2026_58-DE

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité NOMME Monsieur Mathieu TREMEL représentant à la Commission Locale des Charges Transférées auprès de GPA.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)